

CHAMBRE DES COMMUNES

Le vendredi 23 octobre 1981

La séance est ouverte à 11 heures.

● (1105)

AFFAIRES COURANTES

[Traduction]

L'IMMIGRATION

L'ADMISSION DE RÉFUGIÉS POLONAIS—RECOURS À L'ARTICLE 43 DU RÈGLEMENT

M. John McDermid (Brampton-Georgetown): Madame le Président, le Canada a toujours eu la réputation d'être un pays compatissant et il a su se montrer secourable à maintes reprises au cours de crises mondiales en acceptant sa part de réfugiés, notamment des Hongrois, des Tchécoslovaques, des Vietnamiens. A l'heure actuelle, 30,000 réfugiés polonais qui se trouvent dans des camps autrichiens ont désespérément besoin d'aide. Je propose donc, appuyé par le député de Malpèque (M. Gass):

Que le gouvernement réponde au pressant appel du Congrès polonais du Canada, des réfugiés et du ministre des Affaires étrangères d'Autriche, qu'il hausse immédiatement son quota de réfugiés polonais admis au Canada et qu'il fasse parvenir des vêtements chauds, des denrées alimentaires et des fournitures médicales aux réfugiés en Autriche.

Mme le Président: Cette motion obtient-elle le consentement unanime de la Chambre?

Des voix: D'accord.

Des voix: Non.

* * *

LES AFFAIRES EXTÉRIEURES

LE 25^e ANNIVERSAIRE DE L'INVASION DE LA HONGRIE PAR LES RUSSES—RECOURS À L'ARTICLE 43 DU RÈGLEMENT

M. John Bosley (Don Valley-Ouest): Madame le Président, je propose appuyé par des députés des deux autres partis, en l'occurrence le député de Parkdale-High Park (M. Flis) et le député de Hamilton Mountain (M. Deans):

Qu'en mémoire des événements qui ont débuté en Hongrie le 23 octobre il y a 25 ans, cette Chambre exprime son opposition immuable à la suppression totalitaire de la véritable liberté qui se poursuit en Hongrie et dans tous les pays soumis à une domination de ce genre, qu'elle manifeste sa sincère gratitude aux milliers de Hongrois venus s'établir au Canada pour une raison si tragique et dont l'apport a été si considérable au Canada et qu'elle offre ses sincères condoléances à tous ceux qui ont perdu des parents et des amis durant cette vaillante lutte pour la liberté et contre le totalitarisme, sacrifice que les personnes libres ne doivent jamais oublier.

Je vous rappelle, madame le Président, que cette motion reçoit un appui de tous les côtés de la Chambre.

Mme le Président: Cette motion recueille-t-elle le consentement unanime?

Des voix: D'accord.

Des voix: Non.

* * *

LE LOGEMENT

LES PROPRIÉTAIRES TOUCHÉS PAR LES TAUX HYPOTHÉCAIRES—RECOURS À L'ARTICLE 43 DU RÈGLEMENT

M. Ian Deans (Hamilton Mountain): Hier, madame le Président, le ministre chargé du logement a demandé aux députés qui pourraient connaître des cas particulièrement pitoyables de familles qui doivent renégocier leurs emprunts hypothécaires et qui ont du mal à trouver de l'argent à emprunter à des taux raisonnables de lui fournir des renseignements à leur sujet. Or, je possède des renseignements à propos de quelque 190 de ces cas particulièrement pitoyables que j'aimerais lui communiquer. Je propose donc, en conformité des dispositions de l'article 43 du Règlement et avec l'appui du député de Beaches (M. Young):

Que la Chambre ordonne au ministre chargé du logement de communiquer d'ici lundi avec chacune des familles dont je vais lui fournir le nom pour bien s'assurer que pas une seule n'est obligée d'abandonner sa maison à cause de taux d'intérêt hypothécaires vraiment exorbitants.

Des voix: Bravo!

Mme le Président: Y a-t-il consentement unanime à l'égard de cette motion?

Des voix: D'accord.

Des voix: Non.

L'AIDE AUX PROPRIÉTAIRES—RECOURS À L'ARTICLE 43 DU RÈGLEMENT

M. Gordon Taylor (Bow River): Madame le Président, je propose, avec l'appui du député de Peace River (M. Cooper):

Que la Chambre déplore le temps infini que le ministre des Finances met à venir en aide aux propriétaires qui risquent de perdre leur maison parce qu'ils n'arrivent pas à renouveler leur emprunt hypothécaire. Attendrait-il par hasard pour venir en aide à ces propriétaires que la crise s'étant réglée d'elle-même, ils aient perdu leur maison et se retrouvent dans la rue en plein hiver avec leur femme et leurs enfants?

Mme le Président: Y a-t-il consentement unanime à l'égard de cette motion?

Des voix: D'accord.

Des voix: Non.